

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7<sup>e</sup> - 551 34-14

## Actualité de la Résistance ?



La grandeur exalte ou indispose. La noblesse d'une cause se mesure à la violence et à la pérennité des passions qu'elle déchaîne au sein de l'humanité. Des jallissements de la source — malgré les méandres et les débordements provoqués par l'ignorance, l'aveuglement, le dépit ou la haine — l'eau vive ne s'arrête plus de couler pour féconder le présent et l'avenir dans une permanente actualité.

Celle de la Résistance s'est révélée intense et vivante au cours des derniers mois.

Certes, les controverses douloureuses entraînées par la sinistre affaire Barbie, l'impunité légalisée des crimes de Paul Touvier, l'odieuse profanation de la Crypte des Déportés au chevet de Notre-Dame de Paris, ont atteint au plus sacré d'eux-mêmes les survivants de tant d'héroïsme, de souffrances et de sacrifices consentis pour la défense des libertés et du respect de la personne humaine.

Mais ne croyez-vous pas, mes camarades, que ces outrages à la mémoire de nos martyrs ont, en fin de compte, servi notre cause en soulignant l'indignation de toutes les sincérités soucieuses de maintenir les valeurs essentielles menacées dans notre monde moderne par les assauts répétés du cynisme, du racisme et de la tyrannie ?

Avez-vous pensé que parmi les foules de toutes nationalités, confessions, idéologies, conditions sociales et générations qui participèrent sur place, devant leurs écrans de télévision, à l'écoute de la radio ou, tout simplement, dans l'intimité de leur pensée, à cette autre manifestation de l'actualité de la Résistance que fut l'inauguration du Mémorial de Colombey-les-Deux-Eglises, s'étaient

(Suite page 4)

## Max Jacob et Jean Moulin

Il y a, dans le grand destin de Jean Moulin, des rencontres singulières : l'une fut celle de Max Jacob qui eut, non seulement une sympathie profonde pour « un homme de qualité exceptionnelle » mais une sorte de prémonition de « son destin hors série » (ces deux citations sont de Max Jacob lui-même).

En 1930, Jean Moulin était sous-préfet de Châteaulin où il habitait une longue maison grise, assez triste sur le quai ; Max Jacob vivait alors à Quimper dans une pauvre chambre très monacale ; il connut dans cette ville, disait-il « des moments de vraie joie » et évoquait ces rencontres amicales qui toujours eurent un tel poids dans sa vie. Dans une conférence, Mme Camille Armel, amie du poète, rapporte le récit qu'il fait lui-même d'une de ces rencontres (1) :

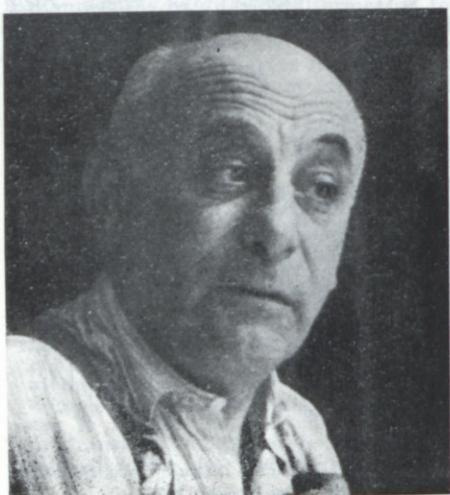
« C'est le salon de mon ami-docteur... il y fait chaud, je suis bien parmi des visages intelligents. A ce moment, la porte s'ouvre et Jean Moulin entre... Il n'était pas là depuis cinq minutes que l'on introduisait le docteur Des-touches, c'est-à-dire Céline lui-même. Notre hôte savait que Céline et moi avions des idées opposées auxquelles nous tenions farouchement, que Jean Moulin avait les siennes et il eut un drôle de sourire... vaguement inquiet.

« ... Cependant rien ne se produisit, Céline et Jean Moulin étaient intelligents : oh ! combien... moi, un peu... et

du choc des idées ne jaillit qu'une lumière douce. Nous avons parlé : « magie, prémonition, graphologie... moi, je crois au langage des mains, Céline était à peu près de mon avis et Jean Moulin m'approuvait. Je puis affirmer que cette soirée ne fut pas étrangère au nom de guerre de Jean Moulin, qui, dans la résistance se faisait appeler Max... »

Autre rencontre en Bretagne, celle de Saint-Pol Roux. Le vieux poète — qui se nommait lui-même « Le Magnifique » — avait fixé sa vie dans un lieu étrange, le manoir de Coecilian. Là, au milieu d'une lande plantée de menhirs, battue par l'océan, il recevait ses amis aidé de sa fille Divine, et parmi cette petite cour, il y avait souvent Max Jacob et Jean Moulin. Plus tard, quand le jeune sous-préfet sera muté à Thonon il continuera à recevoir des témoignages d'affection de Saint-Pol Roux, qui lui adresse « une complainte en style de psaume et de chanson populaire qui sans doute ne déplairait point à l'ami des rythmes que je vous sais... complaintes écrites sur la dune aux immortelles que foulèrent ses pas » et, lui envoyant « les vœux fervents de la Bretagne, il signe : « votre vieux poète affectueux ».

Les relations de Jean Moulin avec la poésie prirent forme avec l'édition d'*Armor*, poèmes de Tristan Corbière (autre poète breton mort à trente ans en 1875) et illustrées par Romanin (2) : c'était le nom dont Jean Moulin signait ses dessins et ses caricatures. Max Jacob en fit l'éloge dans les milieux artistiques et littéraires et les eaux-fortes d'*Armor* furent exposées en 1935 dans une galerie parisienne. Deux d'entre elles sont tragiques : visions de corps suppliciés et de charnier qui prennent maintenant pour nous une terrible résonance. Dès le début de l'occupation, quelques jours après l'épisode de Chartres, où le préfet Jean Moulin tenait tête à l'ennemi et se tailladait la gorge pour ne pas perdre l'honneur en signant des accusations mensongères sur des soldats africains, un drame ensanglantait la maison de Coecilian. Un Allemand y pénétrait en



Max Jacob

(1) Le texte de cette conférence — donnée à Quimper — nous a été communiqué par Mme Geneviève Thieuleux, créatrice du centre Jean Moulin à Bordeaux qu'elle continue à diriger et à développer avec un admirable dévouement et une grande compétence.

(2) « *Armor* », René Helleu, éditeur. 1935.

40 P. 4616

pleine nuit avec des hurlements et des menaces, prétendant que l'on y cachait des soldats anglais. Après des heures d'angoisse, il s'attaquait à Divine, tuait Rose, la servante, et frappait sauvagement le vieux poète qui avait essayé de les défendre, emportait enfin la jeune femme grièvement blessée et la violait. Sur la « dune aux immortelles » qu'avaient foulée les pas de Jean Moulin, Saint-Pol Roux et Divine se trainèrent toute la nuit en gémissant sans parvenir à se rejoindre. On les trouva le lendemain seulement baignant dans leur sang ; Saint-Pol Roux mourut de ses blessures.

Que fut Jean Moulin du destin de son ami ? Il connaissait sans doute le beau texte qu'Aragon écrivit dans *Poésie 41* (revue qui paraissait en zone sud). « Notre désastre s'achève sur un « poète assassiné : dans la France dé- « chirée, comme nous comptons nos ca-

« davres, voici que nous avons reconnu « le mort magnifique, Saint-Pol Roux « dont le destin fut si étrange que même « son trépas s'entoure du mystère de « l'interdit et qu'on hésite à dire com- « ment il est tombé, lui qui était entré « vivant dans le silence, à cette extrême « pointe de Bretagne où se rejoignent les « fantômes et la mer. »

Max Jacob survécut neuf mois à Jean Moulin. Il vécut le temps de l'occupation à Saint-Benoît-sur-Loire dans la retraite et le silence. Il savait sans doute ou devinait le rôle préminent du chef de la Résistance, comme il avait connu son surnom de Max. Mme Camille Armel nous rapporte de lui cette confidence :

« Vous vous souvenez, ma petite en- « fant, de ce que je vous ai raconté à « propos du nom choisi par Jean Moulin, « eh bien, il en a parlé dernièrement

« avec quelqu'un que je connais bien... « et que j'estime. Voici ce qu'il a dit : « ... Quand on m'appelle Max c'est tou- « jours au poète, écrivain, peintre, mys- « tique (Max était tout cela) que je pense. « C'est lui que je revis, il est seul dans « mon esprit, dans ma pensée, il est bien « l'unique. »

« Et Max Jacob de poursuivre... « Je suis fier de cette confidence, Jean Moulin, c'est ? comment le décrire, com- « ment le définir ? Certains disent de lui « avec emphase, c'est une « lumière »... « Mais non, bêtises, bêtises, une lumière « n'est parfois qu'un lumignon fumeux « et malodorant. Jean Moulin, c'est, je « le prétends, un cierge qui peut monter « jusqu'au ciel, nous ne savons pas, et « dont la flamme est une étoile que « personne ne soufflera jamais (Mme « Camille Armel avait immédiatement « noté cette phrase tant elle la trouvait « belle). Un baptême comme le sien (il « s'agit toujours du choix du nom de « Max) qui a fait de moi son parrain, « délibérément choisi, c'est un baptême « de préférence, d'inclination voulue, rai- « sonnée... Je crois fermement que Dieu « bénit de tels baptêmes et qu'il porte « bonheur aux âmes du parrain et du « baptisé... C'est une permission de Dieu, « une de ses propositions des causes « secondes... »

Le 24 février 1944, une voiture de la police allemande s'arrêtait devant la maison de brique rose où habitait Max Jacob. De nombreuses arrestations de juifs venaient d'avoir lieu dans la région. Quelques amis, un père de l'abbaye, se groupèrent autour de lui tandis que très calme il réunissait quelques effets. Sa logeuse lui cria : « Vous voyez ! ça vous a bien servi de tant prier. » En sortant, il serre les mains qui se tendaient autour de lui (il était aimé dans ce village). À Drancy, où il fut conduit, il ne sortit guère de son silence. Lui qui avait eu tant et de si belles amitiés et dont la conversation était célèbre, ne se fit remarquer en rien parmi les autres détenus. Une fois, tout de même, il aborde un médecin, il était déjà très malade, presque mourant. Ses camarades le soignèrent de leur mieux, il disait : « Je suis avec Dieu. » Il pria. Un jour il avait annoncé : « A ma mort, je serai seul. » Seul, en effet, il l'était en apparence, mais « avec Dieu » il portait aussi ses frères juifs persécutés dont son baptême ne l'avait rendu que davantage solidaire, et dont il partageait l'exclusion et les terribles épreuves. Il n'exprima qu'un seul désir, a rapporté le médecin qui le soignait (3) : « il voulait être enterré catholiquement. Avec quel tact, quelle discrétion il formula cette demande, pour ne pas nous froisser, nous, juifs ! Il murmura : « Vous comprenez, j'ai donné ma vie à cette Passion. » Nous lui promîmes tout. Nous arrivâmes à tenir cette promesse.

» Cela ne dura guère plus de vingt-quatre heures. Littéralement, il s'éteignait, avec une soumission, une modestie extraordinaires. Il n'eut pas une révolte, pas un reproche, pas d'agonie. Il avait dépassé toute lutte. Il paraissait heureux. Je crois, oui, je crois qu'il était heureux. »

C'était en mars 1944. Max Jacob retrouvait l'autre Max « pauvre roi supplicié des ombres ».

Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ



Cette eau-forte de Jean Moulin illustre un poème de Tristan Corbière, intitulé « La Pastorale de Conlie ». Ce charnier trouvé à Conlie date de la guerre de 1870.

(3) Le témoignage du médecin qui soigna Max Jacob à Drancy (et qui a voulu rester anonyme) est extrait d'un article de Mme Yanette Delétang-Tardif paru dans le N° 20 de « Poésie 44 ».

# Aux Invalides

## LE MUSÉE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Nous étions revenues très tristes de notre première visite à ce musée, éprouvant une pénible impression d'escamotage plus ou moins délibéré. Songeant au concours de la Résistance, axé cette année sur le régiment de marche du Tchad, nous constatons que, si par hasard les jeunes participants avaient voulu chercher là des informations, ils en auraient été pour leurs frais. Il semblait que l'armée, la seule qui existât et qui nous fit honneur était celle de Vichy. Certes, elle était infiniment plus nombreuse que la poignée de volontaires qui avaient rallié la France libre ; était-ce une raison pour reléguer dans l'ombre ceux qui dès le premier jour avaient sans hésiter fait le sacrifice de leur vie pour sauver l'honneur de leur pays ? Si l'armée d'Afrique devait se couvrir de gloire, elle n'avait repris les armes avant 1942 que pour tirer sur les Alliés.

Nous n'avons sans doute pas été les seuls à être choqués. A notre seconde visite tout avait changé. Une main ferme avait repris les choses en main. Des vitrines ont été ajoutées là où leur absence se faisait le plus scandaleusement sentir, d'autres ont été modifiées, mais surtout dans chaque vitrine a été placée une explication où les faits sont mentionnés par ordre chronologique, rendant tout escamotage impossible. Les documents, souvenirs et reliques ont été complétés, de sorte que leur choix ne paraît plus arbitraire. A notre passage, certains aspects de la guerre manquaient encore, mais le visiteur était prévenu qu'ils figuraient plus tard sur des panneaux déjà dressés. Peut-être est-ce fait maintenant.

La première partie de la salle est consacrée à la montée du nazisme en Europe, aux campagnes de Pologne, de Finlande, de Norvège, de Belgique, Hollande, Luxembourg, de France, au blitzkrieg sur l'Angleterre, à l'occupation, à la Résistance et à la déportation. Là sont réunis les souvenirs les plus dououreux de la défaite, et ceux non moins dououreux de l'occupation : tickets, étoile jaune, ausweis, exécutions, etc., mais une part plus grande a été faite à la Résistance intérieure ; aux photos de Jean Moulin, de Pierre Brosolette, du général Delestreint ont été ajoutés des tracts, en particulier ceux d'Edmond Michelet, composés avec des textes de Péguy sur le thème « Ne pas se rendre », des numéros de *Libération*, de *Combat*, de *Témoignage chrétien*. Enfin, sur la paroi d'en face, où l'on ne trouvait — à contre-jour — que de méchantes photos des débuts de la France libre à Londres, a été placée une grande vitrine éclairée pleine de documents retracant cette époque capitale : photos, lettres manuscrites de De Gaulle, à Catroux et au maréchal Pétain entre autres, témoignages des ralliements : du Tchad, du Cameroun, de l'Oubangui-Chari, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, de l'A.E.F., du Gabon, des Etablissements du Pacifique, etc., manifeste de Brazzaville, création du Comité français de Londres, du B.C.R.A., de l'escadrille Normandie-Niemen, de l'Ordre de la Libération à Brazzaville et celle de la médaille de la Résistance, ordre de Koenig aux troupes à Bir-Hakeim ; enfin l'épopée du Tchad retracée sur une carte, la prise de Koufra, avec un seul canon et une poignée d'hommes, et le fameux serment : « Nous ne nous arrêterons que quand le drapeau français flottera aussi sur Metz et Strasbourg. »

Poursuivant la visite, sur la gauche, on trouve des détails sur le renseigne-

ment et l'action en France occupée : postes-valises radio, matériel de sabotage, etc. sur les groupes francs, les maquis, les parachutages, l'hommage rendu aux premiers héros, d'Estienne d'Orves, le colonel Faye, Jacques Renouvin. Puis viennent la répression et la déportation. Les dernières vitrines laissaient à désirer. Nous devions contribuer à réparer certaines erreurs et omissions.

Là, la salle opère un tournant, qui correspond, du reste, au moment où l'armée d'Afrique se range aux côtés des Alliés. On avait l'impression que cette armée s'était mise un beau jour au service des Américains et des Britanniques, on ne savait pas trop comment, d'ailleurs. Il y avait bien la photo de la célèbre poignée de main d'Anfa, mais sans un mot de commentaires, et jusqu'au bout de la salle il n'était pas question une seule fois d'un certain général de Gaulle. En revanche le général Giraud et le général Juin tenaient beaucoup de place. On pouvait admirer leur tunique, leur battle-dress, leur képi, leur djellaba, leurs proclamations, leurs photos. Ils y sont toujours et loin de nous l'idée de leur enlever la moindre parcelle de leurs mérites, mais enfin la vérité historique était un peu flouée. Maintenant le visiteur apprend, ou réapprend s'il l'a oublié, qu'il y a eu un Comité français de Libération nationale, « créé après de laborieuses négociations », dont de Gaulle est resté le seul président et « auquel était subordonné le général Giraud, chef de l'armée ».

Les campagnes sont ensuite dignement représentées : campagne d'Italie, le débarquement en Provence, la remontée de la Première Armée vers les Vosges et l'Alsace, l'assaut final enfin avec la traversée du Rhin et la campagne d'Allemagne. Dans la vitrine de la II<sup>e</sup> D.B. où l'on ne voyait guère que son drapeau, on trouve maintenant l'explication de son origine et son histoire, depuis l'appel du gouverneur Eboué jusqu'à la chevauchée légendaire jusqu'au Danube. Les souvenirs du débarquement, des commandos et S.A.S., de Koenig et de ses F.F.I., de la libération de Paris, se sont étoffés.

Les enfants seront particulièrement intéressés par la grande maquette où figurent toutes les unités navales ayant participé au débarquement, par les modèles de fusils-mitrailleurs et antichar, par le petit char télécommandé Goliath qui a la taille d'un grand jouet, par les mannequins habillés d'uniformes de toutes les armées, alliées et ennemis. Ils regarderont avec émotion la veste de cuir que portait le colonel de Gaulle à Montcornet, le minable manteau qui protégeait Leclerc à Koufra, les bérretsverts de Kieffer, le premier pavillon de la France libre, et tant d'autres objets inanimés qui pour nous ont une âme.

Ajoutons que des projections accompagnées d'un commentaire complètent cette exposition.

Après cette visite qui vous fait éprouver de nouveau toute la gamme des angoisses et des espoirs, des dégoûts et des enthousiasmes, on se prend à souhaiter ardemment que les hommes trouvent enfin d'autres voies que la guerre et la violence pour exprimer leurs exaltations. Comme on aimeraient voir écrit un jour sur le fronton de la porte qu'on vient de franchir : « Cette salle est consacrée à la dernière des guerres mondiales ! »

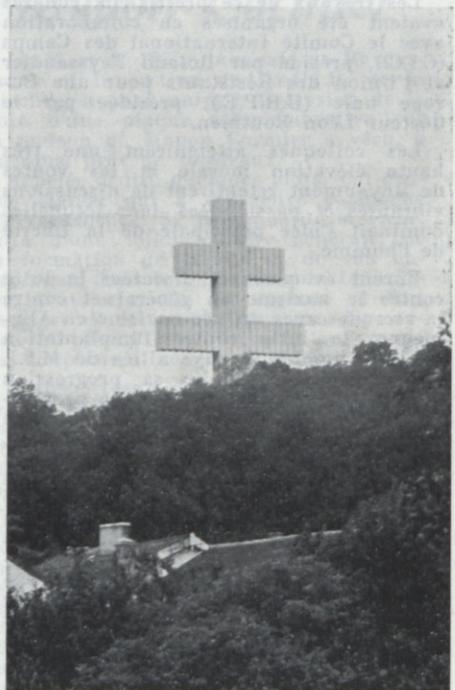
Jacqueline RAMEIL

## Voyage à Colombey

### le 7 Octobre

Le 18 juin, le monument érigé par souscription nationale en hommage au général de Gaulle, a été inauguré par le Président de la République. Un grand nombre d'anciens résistants, en particulier une importante délégation de compagnons de la Libération, étaient présents à cette cérémonie.

Beaucoup de nos camarades, craignant la foule et la fatigue du voyage, n'ont pu assister à cette cérémonie. Elles ont exprimé le désir de se rendre à Colombey après les vacances.



C'est pourquoi la région parisienne organise un voyage à Colombey le 7 octobre prochain. En voici le programme :

A l'arrivée du train à Bar-sur-Aube, vers 11 heures, des cars nous conduiront au pied du monument.

Après un moment de recueillement, nous redescendrons à Colombey, où un déjeuner sera servi, vers 12 h 30, à l'hôtel de la Montagne. Prix du déjeuner : 14 F. Retour à Paris vers 18 heures.

Nous espérons que toutes celles qui désiraient participer à ce pèlerinage se seront fait inscrire avant le 18 septembre comme nous le leur avions demandé afin de pouvoir faire les réservations de car, restaurant et éventuellement train. Les frais seront réglés sur place par chaque participante.



*Une belle manifestation internationale*

# Le VI<sup>e</sup> Congrès de l'Union internationale de la Résistance et de la Déportation

C'est dans le décor grandiose de l'abbaye de Royaumont, du 8 au 12 juin dernier, que le Comité de l'Action de la Résistance (C.A.R.) avait, sous la présidence de Marie-Madeleine Fourcade, invité de très nombreux dirigeants de l'Union Internationale de la Résistance et de la Déportation (U.I.R.D.), présidée par le général-major Albert Guérisse.

Les travaux de ce prestigieux congrès avaient été organisés en collaboration avec le Comité International des Camps (C.I.C.), présidé par Roland Teyssandier et l'Union des Résistants pour une Europe unie (U.R.P.E.), présidée par le docteur Léon Bouthien.

Les colloques atteignirent une très haute élévation morale et les voûtes de Royaumont retentirent de discussions vibrantes et passionnées dans lesquelles dominait l'idée principale de la liberté de l'homme.

Furent évoquées et discutées la lutte contre le nazisme en général et contre la recrudescence du néo-nazisme en Allemagne, la lutte contre l'implantation dans de nombreux pays alliés du M.S.I. qui continue en Italie sa progression inquiétante, la lutte contre une progression également inquiétante à travers le monde du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et de la violence, la lutte aussi contre certaines nouvelles formes de violence telles que la piraterie de l'air ou les otages politiques, enfin la lutte contre la carence des procès des criminels nazis et la lenteur d'exécution de nombreux accords parmi lesquels les accords franco-allemands de février 1971 qui n'ont pas encore été ratifiés par le Bundestag.

Les nombreux rapporteurs de ce Congrès étaient : Hubert Halin, délégué général de l'U.I.R.D. sur le néo-nazisme, le docteur Léon Bouthien (France), sur les questions internationales, M. Hermann Langbein (Autriche), sur le procès des criminels nazis et sur les réparations allemandes, le général Arad (Israël), sur l'antisémitisme à travers le monde, le procureur André Boissarie (France), sur la répression des crimes contre l'humanité.

Prirent également la parole : le président Cassin (France), le président Pierre Grégoire (Luxembourg), le major-général Sir Colin Gubbins (Royaume-Uni), M. Jan Joost de Meyer (Pays-Bas), M. Simon Wiesenthal (Autriche), le professeur Paride Piasenti (Italie), le R. P. Hallvard Rieber Mohn (Norvège).

Puis M. Van den Heuvel (Pays-Bas), le professeur André Alers (Belgique) et le R. P. Riquet (France) s'étendirent longuement sur le brûlant sujet de la jeunesse.

L'U.I.R.D., le C.I.C. et l'U.R.P.E. approuvèrent vivement l'action que poursuit depuis de nombreuses années le Comité d'action de la Résistance judiciaire française pour la création d'une « Cour de droit pénal international ».

Les membres du Congrès s'unirent pour remercier de leur présence et de leur collaboration le président René Cassin, prix Nobel de la Paix, le procureur général André Boissarie, président du C.A.R.J., Maurice Rolland, président de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation et de l'Amicale des Magistrats

résistants, Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme et Max Gonfreville, vice-président du C.A.R.J. et rapporteur.

Tous méritaient, en effet, la gratitude des congressistes pour l'immense contribution qu'ils apportèrent aux débats de ces journées imposantes, qui furent parfois passionnées et toujours d'une grande élévation morale.

Les ministres Maurice Schumann, Michel Debré, Henri Duvillard, sous le patronage desquels étaient placés les travaux, apportèrent par leur présence et leurs chaleureux messages le témoignage de l'intérêt du gouvernement à cette importante manifestation internationale si parfaitement organisée par Marie-Madeleine Fourcade.

Un message vibrant de la Résistance internationale fut adressé à la France et au Président de la République, avec pour derniers mots :

« Les congressistes s'inclinent devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour la liberté et se recueillent dans le souvenir du général de Gaulle qui avec Winston Churchill inspira le combat de la Résistance, et rendit courage et espérance à l'Europe opprimée. »

Un grand moment de détente fut accordé aux congressistes, entre leurs séances de travail singulièrement chargées, grâce à la cordiale et somptueuse hospitalité de M. André Weil, vice-président de l'U.I.R.D. et de Mme André Weil qui donnèrent une réception particulièrement réussie dans leur merveilleuse propriété de Chapotel, à côté de Senlis.

Le Congrès qui comptait parmi ses participants des représentants de tous les pays d'Europe occidentale et en particulier des dix pays du Marché commun, ainsi que des représentants d'Israël, du Sénégal et de l'Amérique du Sud, fut empreint d'une sorte de compréhension et de réelle amitié qui nous fait croire et espérer intensément en la continuité d'une défense de la démocratie et des droits de l'homme.

Odette FABIUS

## CARNET FAMILIAL

### Naissances

Notre camarade Mme Andrée Collet d'Artemare (Dédée Guillot, à Holleischen) a la grande joie de vous annoncer la naissance de son petit-fils Stéphane Guillot-Vignot, le 18 juillet 1972.

Pierre, petit-fils de notre camarade Mme Guillemin, St-Seine-l'Abbaye, le 28 août 1971.

### Mariages

Jean-Paul, fils de notre camarade Mme Dupuy, a épousé Marie-Yvonne Le Tadic. Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Hervé, fils de notre camarade Mme Fleury, déléguée de l'A.D.I.R. pour les Yvelines, a épousé Marie-France Gillot. Versailles, le 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Michel, fils de notre camarade Mme Messerli, a épousé Marie-Aude Dubalon. Toulouse, le 8 juillet 1972.

## Actualité de la Résistance ?

(Suite de la page 1)

associés aux fidèles du général de Gaulle tous ceux en qui l'injustice, la bassesse et la lâcheté avaient réveillé ou dévoilé le sens de la grandeur ?

Sous les coups de fouet de l'ignominie, les survivants de la Résistance ne se sont-ils pas dressés d'un seul bloc pour opposer avec véhémence — et bien au-delà de tout esprit de vengeance — la justice à l'imposture et l'unanimité de leurs témoignages au mensonge et à la trahison ?

Et ne sentez-vous pas sourdre au sein de notre A.D.I.R. la sève d'un regain de fol en la pureté des engagements auxquels nous entendons demeurer fidèles pour réaliser toujours davantage et mieux adapter aux impératifs de notre évolution, notre vocation d'altruisme et de solidarité ?

Soyez-en sûres, mes chères camarades, la Résistance poursuivra son rôle constructif dans l'actualité de tous les temps, au-dessus des passions suscitées par son action au service de la plus noble des causes.

Jeannette L'HERMINIER.

Danielle, petite-fille de Madeleine Billard et fille de Mme Prellier, a épousé Jean-Pierre Lepacheux. Vendôme, le 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Michel, fils de notre camarade Mme Saulnier, a épousé Catherine André. Lyon, le 8 juillet 1972.

### Décès

Notre camarade Mme Aumailley est décédée. Mérignac, le 28 avril 1972.

Notre camarade Mme Berthoux est décédée. St-Pierre-du-Regard, juin 1972.

Notre camarade Mme Champarnaud est décédée. Paris, juin 1972.

Notre camarade Germaine Demesy, née Blambert, le 3 août 1972, à Paris, 10, rue Gustave-Rouanet, 18<sup>e</sup>.

Notre camarade Mme Leyenberger a perdu sa sœur. Paris, le 10 juin 1972.

M. Charles Rouget, beau-père de notre camarade Noella, déléguée de l'A.D.I.R. en Suisse, Genève, le 4 août 1972.

Notre camarade Mme Tavernier a perdu son mari. Reims, le 11 juin 1972.

M. Jean Visus, père de notre camarade Yvonne Garcia, Quint-Fonsegrives, 31, le 2 juin 1972.

## CROISIÈRE DE LA DÉPORTATION

L'agence Kuoni, 33, boulevard Malesherbes, 75008-Paris, organise, en 1973, une nouvelle croisière sur le *Massalia*, du vendredi soir 1<sup>er</sup> juin au vendredi soir 8 juin 1973.

Le circuit est le suivant : Marseille, Dubrovnik, Corfou, Catane, Messine, Naples, Marseille.

Il reste des places disponibles entre 910 et 1 510 F.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. J. Henriet, agence Kuoni.

# La torture dans le monde

Les 3 et 4 juin derniers, un colloque sur la torture a eu lieu à la première chambre civile de la Cour de Cassation. Patronné par l'Amicale des Magistrats résistants, l'Union fédérale des Magistrats, le Syndicat de la magistrature, l'Association des membres et anciens membres du Conseil d'Etat et l'Ordre des avocats à la Cour d'Appel de Paris, ce colloque fut présidé le samedi 3 juin par M. Aydalot, premier président de la Cour de Cassation, par le professeur Cassin et le procureur Touffait, et le dimanche 4 par le bâtonnier Baudelot. M. Maurice Rolland, président de la chambre criminelle de la Cour de Cassation et président de l'Amicale des magistrats résistants, était chargé d'introduire et de clore les débats.

La réunion de tant de hautes personnalités donnait à cette manifestation une importance exceptionnelle et témoignait aussi d'un certain courage, car le rôle de la justice en Algérie figurait inévitablement à l'ordre du jour.

Qu'est-ce que la torture ? Où règne-t-elle et comment l'éliminer ?

« Elle ne fut jamais absente de l'histoire du monde, dit Maurice Rolland. Elle a passé à travers les siècles et les éclaire de sa lueur sinistre, qui tantôt s'élève, parfois de courts instants s'abaisse, se ralentit puis brusquement se relève et embrase tout. »

« Elle fut toujours, de la part de ceux qui la pratiquaient, la marque d'une domination ; elle est le fait des vainqueurs, des maîtres, des chefs, qui peuvent tout sur le corps des vaincus, sur ces sous-hommes qu'ils humilient ; elle témoigne du mépris de celui qui torture pour celui qui est torturé : la Grèce, Rome, torturaient les esclaves, les hommes libres y échappaient. Le Moyen Age a eu ses classes, ses seigneurs, qui méprisaient les vaincus, les serfs, et son temps est celui de la torture. Le fanatisme de ceux qui croient posséder la vérité les amène aussi à mépriser et à supplicier sans merci ceux qui ne la partagent pas et qui ne partagent pas la foi. Elle dure encore jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et puis, brusquement, en Europe du moins, elle s'apaise. Le siècle des lumières a chassé les ténèbres, La révolution française, qui tua, ne tortura jamais. Et Faustin Hélie, le grand juriste, pouvait écrire à la fin du dix-neuvième siècle, dans son traité de droit pénal : « La torture a actuellement disparu en Europe. »

» En Europe seulement, bien sûr, mais l'Europe, alors, témoigne pour la civilisation. Et puis, nazisme et fascisme sont venus. Et la torture est devenue un procédé de gouvernement. Elle flambe à travers le monde à nouveau et son brasier l'éclaire. »

» Parfois on en a honte et on n'ose pas l'avouer. D'autres fois on la déclare ou la justifie, on tend à la légaliser. C'est là le grave. »

C'est David Rousset qui devait montrer la part due à « l'héritage du nazisme ». Après quoi M. Vidal-Naquet parla de l'Algérie avant et après 1962. « Qu'a fait la justice pendant ce temps-là, de manda-t-il ? Pourquoi ne s'est-elle livrée à aucune manifestation ? » A quoi plusieurs magistrats répondirent en exposant la difficulté de leur situation. Chargés de faire appliquer la loi et non de manifester, ils sont tenus à la réserve et donc au silence. Beaucoup, cependant, ont essayé d'intervenir, ont fait des démarches et ont contribué à faire baisser

la torture. » Mais M. Rolland reconnaît avec franchise : « Peut-être aurions-nous dû parler. Peut-être n'avons-nous pas été assez courageux. »

Etant donné les difficultés et l'absence de moyens auxquels se heurtent les magistrats, M. Rolland souhaite trouver un appui dans l'opinion publique, à condition, bien entendu que les juges demeurent indépendants à son endroit. « Les pétitions, la presse, ne sont pas inutiles. Il faut que la presse impose un réveil de la conscience morale. Il faut crier notre indignation. Il faut crier, crier sans cesse ! »

« Quel est notre état d'esprit, écrit M. Rolland ? Nous n'avons pas voulu faire d'étude exhaustive. Des semaines n'auraient pas suffi. Aussi avons-nous laissé de côté bien des problèmes : l'Ouest comme l'Est, les torturés du Vietnam comme les pendus de l'Irak, la Russie et la Chine présentant des exemples affreux dans les raffinement ou la sauvagerie (1). Mais nous avons voulu souligner que la torture gagne comme une gangrène : l'exemple de l'Algérie est caractéristique ; les Algériens ont torturé les Français, les Français ont torturé les Algériens, les Français se sont torturés entre eux, les Algériens maintenant se torturent à leur tour entre eux et des pays qui ont souscrit à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme condamnant la torture n'hésitent pas à l'utiliser au nom d'une « efficacité ». »

» Contre l'horreur de ce prétexte et de ce mot, les juristes doivent se dresser... Nous voulons les adjurer, eux qui expriment le droit, de déclarer au nom du droit qu'ils refusent toujours la torture et son prétexte... Ils sont des hommes comme les autres, avec leurs faiblesses mais aussi leur grandeur. Cette grandeur, c'est de tenter sans cesse d'être meilleur. J'attends que d'autres professions aient le courage de faire de pareilles auto-critiques. »

En conclusion, l'assemblée a émis le vœu que soient mises en œuvre toutes les actions susceptibles de faire échec à la torture, sur les plans national et international. Sur le plan national, il s'agit, bien sûr d'appliquer et de renforcer la législation contre les violences physiques et de punir les agents publics, civils et militaires, qui s'y livreraient. Il faut, en outre, donner des garanties à ceux qui désobéiraient à des ordres illégaux dès lors qu'ils ont trait à la torture.

Sur le plan international, les difficultés sont grandes. Certains ressortissants de pays d'Amérique du Sud, par exemple, même lorsqu'ils ont été torturés, soupçonnent, chez les Européens qui s'indignent, un mépris inspiré par le racisme. Il arrive aussi que les campagnes de presse perdent de leur portée, si bien fondées soient-elles, quand elles surviennent après d'autres campagnes, injustes celles-là. Enfin, bien des gouvernements se gardent d'intervenir pour ne pas compromettre leurs rapports économiques ou culturels avec les pays où l'on torture.

D'où la nécessité de mettre sur pied, dans le cadre de l'O.N.U. et des Conventions de Genève, des comités formés de hautes personnalités indépendantes — qui travailleraient en liaison avec les Etats mis en cause — et d'élaborer une

(1) A l'ordre du jour du colloque figuraient des exposés sur la Turquie, l'Iran, la Grèce, l'Amérique latine et les internements psychiatriques en U.R.S.S.

juridiction internationale chargée de juger les responsables de traitements inhumains, au besoin sans l'intervention des gouvernements, car, a souligné M. René Cassin, c'est une mauvaise conception de la souveraineté nationale qui permet au cancer de se répandre. « Si les gouvernements le voulaient, a-t-il dit, la torture pourrait être supprimée. »

J. R.

## IN MEMORIAM

### Manon Cormier

Le 16 avril 1972, l'Amicale de Ravensbrück et la section de l'A.D.I.R. de la Gironde se sont unies à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison où Manon Cormier a vécu, à Bassens, près de Bordeaux.

Appelée à dire quelques mots, j'ai évoqué Manon qui a été notre compagne à Ravensbrück. Sa personnalité si riche, faite d'une solide culture générale, de sa formation de juriste et de son engagement dans les mouvements féministes, tout cela elle l'a apporté et fait partager à ses compagnes de déportation et plus particulièrement au groupe des tricotuses du bloc 32.

Transportées à Mauthausen, je l'ai perdue de vue jusqu'au jour où elle est parvenue à se glisser vers les quelques lits qui nous servaient d'infirmerie dans l'usine désaffectée où nous étions entassées. J'ai pu la garder là jusqu'au départ avec les rescapées d'Amstetten et celles qui, éprouvées, allaient peut-être survivre ! Puis ce fut la sortie des malades couchées dans les camions blancs de la Croix-Rouge internationale et la Suisse accueillante. Notre joie, et sa joie de retrouver la France pour si peu de temps, hélas ! puisqu'elle n'a survécu qu'un mois à la famine et aux traitements endurés.

Bordeaux n'a pas oublié cette résidente puisqu'à Bègles, une maison de retraite porte son nom et qu'à Bassens la rue où se trouve sa maison familiale a pris aussi son nom.

La plaque apposée à la maison où elle a vécu maintiendra pour des générations le souvenir d'une résistante qui a donné sa vie pour qu'éclate dans la liberté retrouvée, un peu plus de justice, un peu plus d'amour.

Ninette Streisguth,  
déléguée du Sud-Ouest

## SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'A.D.I.R.

Si ce bulletin vous intéresse, si vous partagez les points de vue des Anciennes déportées et internées de la Résistance, vous pouvez devenir membre de la Société des Amis de l'A.D.I.R., 233, boulevard Saint-Germain, en versant, soit une cotisation de membre bienfaiteur se montant à 100 F, soit une cotisation de membre souscripteur compris entre 10 et 50 francs.

C.C.P. : Société des Amis de l'A.D.I.R.  
n° 8085-54, Paris.

Vous recevezrez *Voix et Visages* à sa parution, c'est-à-dire tous les deux mois environ.

# VIE DES SECTIONS

## SECTION SAVOIE-AIN-ISERE

Il est très difficile, je pense, de faire un compte rendu très bref, de toutes nos réunions de l'année.

Celles-ci ont lieu, en effet, le premier vendredi de chaque mois et, cette année encore, nous pouvons compter dix rencontres.

A chaque fois, nous nous retrouvons entre Savoyardes seulement, car nos camarades de l'Ain ou de l'Isère ne peuvent se déplacer. Nous correspondons cependant avec elles, soit par lettres soit par rencontres individuelles et nous avons toujours de leurs nouvelles.

Nos réunions du vendredi sont très sympathiques, très vivantes par les discussions variées et nombreuses que nous avons.

Une fois, c'est le livre édité par l'U.N.A.-D.I.F. : « Pour la liberté qui fait le sujet de la réunion, ou une plaquette envoyée par l'Amicale de Ravensbrück, ou une plaquette du Comité de la II<sup>e</sup> Guerre mondiale concernant la Résistance, éditée par la Savoie, etc.

Les nouvelles maisons de logements-foyers retiennent aussi notre attention.

Les événements heureux ou malheureux qui se passent dans nos familles nous intéressent beaucoup aussi.

Enfin, nous n'oubliions pas nos camarades tchèques et polonaises et nous continuons à leur faire parvenir de l'argent ou des colis.

Les réunions se font généralement chez Marguerite Lecoanet et commencent en janvier par le tirage des Rois, avec des camarades de l'A.D.I.F. de Savoie.

Trois exceptions sont cependant à noter en 1971 :

D'abord une sortie le 6 août chez Mme Berthier, en vacances à Peisey-Nancroix. Promenade magnifique en Tarentaise, avant de gagner la forêt au-dessus d'Aime, pour arriver à Nancroix, non loin du Mont-Pourri.

Après un excellent déjeuner au chalet de la famille Berthier-Dominici, nous repartons, toujours plus haut, dans un paysage de forêts, puis de rochers où toute végétation est absente. Madame Berthier nous fait remarquer en revenant du Mont-Pourri d'anciens bâtiments, construits par Napoléon et destinés, à l'époque, à une école de recherches scientifiques. Une belle allée plantée d'arbres mène à ces bâtiments, ce qui est assez curieux à cette altitude.

En septembre, c'est à Saint-Jean-d'Arvey, près de Chambéry, que nous nous donnons rendez-vous, chez des amis de Marguerite qui tiennent un hôtel. Le beau temps et avec nous et la journée restera un excellent souvenir.

Enfin, il faut signaler notre rencontre chez Simone Floersheim, le vendredi 5 novembre, où l'après-midi nous parut si courte. Un film, monté et sonorisé par le mari de Simone, devait nous emmener en Israël, où le ménage avait passé ses vacances.

Louise Alcan, de Paris, s'était jointe à nous.

La section des Savoyardes mérite, je crois, une mention spéciale par l'assiduité de ses adhérentes aux réunions, leur gentillesse, et Marguerite Lecoanet tient à les en remercier de tout cœur.

Marguerite LECOANET.

## NOMS ET ADRESSES DE NOS DÉLÉGUÉES

*Alpes-Maritimes* : Mme Françoise Javelot, 85, bd Carnot, 06 Le Cannet. Tél. : 39-89-93.

*Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort* : Mme Harnish, 23, bd Joffre, 90 Belfort.

*Ille-et-Vilaine* : Mme Proust, 3, rue Charles - Géniaux, 35 Rennes. Tél. : 59-18-28.

*Indre-et-Loire* : Mme Goujon, rue Jeanne-d'Arc, 37 Langeais.

*Gironde, Charente-Maritime, Dordogne, Landes* : Mlle Streisguth, Maison de Santé protestante, rue Robespierre, 33 Talence. Tél. : 91-00-39.

*Haute-Garonne* : Mme Auba, 1, rue Crémon, 31 Toulouse.

*Loire-Atlantique* : Mme Durœulx, 39, avenue Geoffroy, 44 Nantes.

*Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir* : Mme Flamencourt, 71, rue du Colonel-Morlaix, 45 Beaugency. Tél. : 89-24-18.

*Loire, Hte-Loire, Ardèche* : Mme Gorce, 21, rue Franklin, 42 Saint-Etienne. Tél. : 32-94-31.

*Maine-et-Loire* : Mme Déan, 4, square de Contades, 49 Angers. Tél. : 88-38-04.

*Meurthe-et-Moselle, Vosges* : Madame Cayotte, 35, bd Jean-Jaurès, 54 Nancy. Tél. : 53-82-35.

*Moselle* : Mme Meysembourg, 48, rue Schaaf, 57 Sarreguemines.

*Metz* : Mlle Thiam, 5 bis, rue Dupont-des-Loges, 57 Metz.

*Nord* : Mme Dupont, 33, avenue de la Petite-Hollande, 59 Marcq-en-Barœul. Tél. : 72-11-58.

*Orne* : Mme Coutard, rue des Réservoirs, 61 Alençon.

*Puy-de-Dôme, Allier, Corrèze, Creuse, Cantal* : Mlle Degeorge, 11, rue Roovere, 03 Vichy. Tél. : 98-46-87.

*Bas-Rhin, Haut-Rhin* : Mme Strohl, 24, boulevard de la Marne, 67 Strasbourg. Tél. : 35-58-38.

*Rhône* : Mme Bauer, 96, rue Garibaldi, 69 Lyon.

*Saône-et-Loire* : (Cluny) Mme Moreau, Station Caltex, 71 Le Jaillot-Cluny.

*Haute-Savoie* : Mme Clair, 23, faubourg des Balmettes, 74 Annecy. Tél. : 45-14-78.

*Savoie, Ain, Isère* : Mlle Lecoanet, 7, rue Ernest-Filliard, 73 Chambéry. Tél. : 34-10-46.

*Seine-Maritime* : Mme Cailliau, Résidence des Pins, 24, rue Gutenberg, 92 Boulogne-sur-Seine.

*Suisse* : Mme Rouget, 11, avenue Bertrand, Genève. Tél. : 46-78-51.

*Var* : Mlle Bachelet, 11, rue Clémence, Haut-Claret, 83 Toulon. Tél. : 93-11-89.

*Paris* : Mme Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, 75 Paris. Tél. : 548-72-42.

*Hauts-de-Seine* : Mme Astier, 3, rue Pasteur, 92 Saint-Cloud. Tél. : 825-77-97.

*Val-de-Marne* : Mme Mathieu, 3, avenue de Verdun, 94 Maisons-Alfort. Tél. : 207-27-45.

*Yvelines* : Mme Fleury, 1, impasse Adèle-Mulot, 78 Versailles. Tél. : 950-64-34.

## Porter témoignage

J'ai lu il y a quelques mois dans un magazine un article très intéressant qui relatait une émission télévisée sur Albert Speer, ancien ministre d'Adolf Hitler, grand maître de la main-d'œuvre concentrationnaire.

Cet article se terminait sur cette conclusion à laquelle on peut accorder valeur de maxime : « Les seuls vrais vainqueurs sont les vivants. »

Cela m'a rappelé un souvenir et, par enchainement, m'a inspiré quelques réflexions dont je vais vous faire part.

Le souvenir le voici : après avoir quitté Ravensbrück en août 1944, nous nous trouvions au camp de Leipzig. Dès notre arrivée courut dans le camp une information selon laquelle le lendemain une colonne de cent femmes devait aller travailler sur un chantier de déblaiement à la suite d'un bombardement.

Le soir, dans l'intimité du block, un débat sur le thème du refus ou de la soumission au travail s'engagea entre nous. Le refus fut prêché avec ardeur par une camarade très exaltée. Elle nous exhorte au nom de la Résistance à refuser toute forme de travail au service des nazis. De violentes discussions étaient engagées parmi nous lorsque notre camarade Gaëtane nous demanda quelques minutes de silence et nous tint à peu près ces propos : « Celles qui refuseront de travailler seront exterminées. Or il importe qu'après la guerre, il y ait parmi nous des survivantes pour porter témoignage. Il faut donc se soumettre au travail si notre survie est à ce prix. »

Merci, Gaëtane, de ces sages paroles.

Débat purement académique, vous vous en doutez. A Leipzig pas plus qu'ailleurs, nous n'avions le choix, car le refus, comme l'avait dit Gaëtane, c'était la mort.

Je me suis souvenue de ces propos en lisant cet article sur Albert Speer, car il m'est apparu qu'aujourd'hui plus peut-être qu'hier, il importe pour celles qui ont survécu de porter un témoignage que nous devons à la mémoire de tous nos camarades qui ont succombé. Ce témoignage peut revêtir de multiples formes, depuis la fidélité à nos associations jusqu'à la protestation contre toutes les injustices, inégalités et discriminations de toutes sortes qui entachent l'honneur de l'humanité.

De toute manière, n'oublions pas que « Vivre, c'est faire campagne ».

Gisèle GOUGES.

## ATTENTION !

Nous vous rappelons que, conformément à la décision prise à l'unanimité par l'Assemblée générale du 11 mars 1972, le montant de la cotisation pour l'année 1973 est porté à 10 F.

**A. D. I. R.**  
**241, Boulevard Saint-Germain**  
**PARIS - VII**

**Métro : Chambre des Députés**

**Autobus : 63 - 84 - 94**

**TÉLÉPHONE : 551 34-14**

Le Gérant-Responsable : G. ANTHONIOZ.  
Bernard Neyrolles - Imprimerie Lescaret - Paris